VENTES AUX ENCHERES.

Par PETER GALLAGHER

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WALTER J. HUSSEY.—No.110,518 COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION B.

Cette habitation de valeur à deux étages, No. 234 Sud Claiborne, bornée par l'Avenue Tulane et les rues Robertson et Gasquet,

LE MERCREDI, 20 JANVIER 1915, À MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, près de la rue Union.

Moi, PETER GALLAGHER, un encanteur licencié de la Paroisse d'Orléans, vendre en vertu d'un ordre de l'Hon. juge Fred D. King, signé le 9 décembre 1914, dans la cause ci-dessus intitulée et numérée: Un lot de terrain dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 403, borné par les rues Claiborne, Gasquet, Sud Robertson et l'avenue Tulane, anciennement rue Commune, le dit lot désigné par le No. 12 sur un plan déposé au bureau de D. J. McKay, ancien notaire, le dit lot mesure 25 pieds de face sur la rue Claiborne, par 25 pieds, 3 pouces et 2 lignes en largeur, sur l'arrière 169 pieds, 1 pouce sur la ligne du lot No. 11; 172 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 13, le dit lot étant entre les lots Nos. 11 et 13.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer en dessus du prix d'achats les impôts de la ville, de l'Etat pour 1914, l'impôt de revenu des Etats-Unis et tous les certificats nécessaires pour passer l'acte de vente devant G. W. Flynn, notaire public, à la dépense de l'acheteur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
GEORGE W. FLYNN, Avocat.
déc—15,20,27 jan—3,10,17,20

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

J. Stonewall Hanna, et als., vs. The Minor Cleo Hanna.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,480 — Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau, 134 rue Carondelet. — MARDI, 12 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 2 décembre 1914, et signé le 14 décembre 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus les propriétés suivantes à savoir:

1er. Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, auparavant faubourg Plaisance, dernièrement dans la Paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dans l'îlet No. 11, borné par l'avenue Louisiane et les rues Magasin, Camp et Delachaise, conformément à un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire public; les dits lots se touchant et mesurant comme suit: Le lot No. 6 mesure trente pieds, deux pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, par cent vingt huit pieds de profondeur; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun trente-deux pieds, trois pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, par cent-vingt huit pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure trente-deux pieds de face sur la rue Camp par cent soixante et un pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; mesures américaines. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Camp.

2. Deux certains lots, situés et étant dans le Sixième District de la ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, rues Magasin, Camp et Delachaise, anciennement dans le faubourg Plaisance, dans la Paroisse de Jefferson, et désignés par les Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 11, qui est borné comme dit auparavant, sur un plan tiré par Hedin et déposé au bureau de Théodore Guyol, anciennement un notaire de cette ville; les dits lots de terrain se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds et quatre pouces de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent-vingt huit pieds.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant, la balance représentée par des billets payables en un et deux ans, la portion du crédit sera couverte par un lien du vendeur et hypothèque, avec toutes les clauses de sûreté sur lesquelles la propriété a été vendue la portion due portant un intérêt de sept pour cent par an. L'acheteur assume toutes les taxes pour les années 1913 et 1914, et le payement de l'acte de vente devant E. M. Stafford, Esq., notaire public, sur et au-dessus du prix d'achat, l'acheteur déposant dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

déc—12,13,20,27 jan—3,10,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Joséphine Post, Veuve de Frédéric W. Ames.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,791 — Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 12 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 31 décembre 1914 de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante sera vendue, savoir:

Un certain lot de terrain ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui en quelque sorte y appartiennent, désigné par le No. 6056 rue Hurst, et No. 1473 rue Webster, et comprenant une habitation de deux étages et magasin contenant une pharmacie au rez-de-chaussé et appartement au-dessus, situé dans le Sixième District de la ville dans l'îlet No. 57, borné par les rues Webster, Garfield (anciennement Jeannette), Hurst et la ligne de Bloomingdale. Le dit lot est désigné par le No. 10, sur un plan de Edgar Pillé, surveyeur, datée 23 mai 1892, et annexé à un acte de vente par J. Z. Spearing, notaire public de la ville, le 22 mai 1892. Le dit lot forme l'angle des rues Webster et Hurst et mesure vingt-neuf pieds de face sur la rue Webster par cent-vingt pieds de profondeur et face sur la rue Hurst et cent-vingt pieds, trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. 9 et trente pieds, six pouces, cinq lignes sur le derrière.

Un investissement d'un mérite exceptionnel vendu avec bail expirant le 31 décembre 1917 à $75 par mois, avec le privilège de renouvellement pour autres cinq ans pour le même prix sous la condition que le locataire donne 60 jours de notice.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage suivant le désir de l'acheteur; balance, s'il y en a, à crédit pour un, deux ou trois ans, garanti par lien sur propriété et billets de l'acheteur portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente et toutes les clauses habituelles à partir de la date d'adjudication. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant M. S. Mahoney, Esq., notaire public, à la charge de l'acheteur.

N. B. — Les meubles contenus dans l'étage supérieur de 6056 rue Hurst seront vendus en bloc à la même heure et à la même place. Conditions comptant.

A. J. CAHILL, Avocat.
déc—12,13,20,27 jan—3,10,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Obligations, actions, notes, etc., dans l'affaire T. W. Danziger, absent.

No. 106,959, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur, bureaux No. 134 rue Carondelet.

MARDI 12 JANVIER 1915

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendus aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 30 novembre 1914 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Une (1) action de Panama de la Compagnie Universelle du Canal de Panama, No. 1,907,484.
Une (1) action du Young Men's Gymnastic Club, émise à $50.
Trois (3) actions de la Young Men's Real Estate and Improvement Co., Ltd., valant $10 chaque.
Vingt-cinq (25) actions, chacune du stock commun et préféré de la Myles Mineral Co. de la Nouvelle-Orléans, valant $10 chaque.
Une (1) reconnaissance du Oakland Country Club, valant $100.
Huit (8) actions du stock capital de la Cadiz-Jena Realty Co., Ltd., valant $25 chaque.
Une (1) action du stock capital de la French Opera Association, Ltd., valant $250.
Une (1) note au porteur pour $250, datée du 9 janvier 1909 et signée par A. R. Beer, payable sur demande.
Cinq (5) notes au porteur de $30 chacune, datées du 25 avril 1912, dûes respectivement le 15 mai 1913, 15 juin 1913, 15 juillet 1913, 15 août 1913 et 5 septembre 1913, signées par L. W. Swords.
Une (1) équité, payée en plein sur douze lots de terre situés à Sandwich, comté de Barnstable, territoire de Massachusetts, et recordée dans le livre No. 311 des propriétés du comté de Barnstable, page 482.
Un lot de notes, obligations et actions diverses, etc. Le tout d'après inventaire enregistré.
Conditions — Comptant
jan 1 3 10 12

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Perre.

No. 110,050, Cour de District Civile de la Paroisse d'Orléans. — Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur, bureaux 134, rue Carondelet,

MARDI 2 FEVRIER 1915

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre dâté du 21 décembre 1914, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis de la même cour, actuellement absent en congé, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 3424, rue Sud Claiborne, situé dans le sixième district de cette ville; le dit lot est désigné par le No. 666, borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Sud Claiborne, Delachaise et Willow, sur un plan de Geo. de Armas, voyer, dâté du 13 janvier 1904, annexé à un acte de vente devant Benjamin Ory, notaire public, dâté du 10 mars 1905, le dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de cent-cinquante pieds entre lignes parallèles, situé à une distance de cent-cinquante pieds de l'angle de la rue Sud Claiborne et de l'avenue de la Louisiane.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y en a un, à crédit pour un an à l'option de l'acquéreur; la portion à crédit mise en évidence par un billet signé et endorsé par lui et portant huit pour cent d'intérêt par année du jour de l'adjudication jusqu'au payement, garanti par une hypothèque spéciale, lien et privilège sur la dite propriété vendu sous pacte non aliénable et toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acheteur devra payer les taxes de 1914. Dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant J. A. Woodville, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

E. A. PARSONS, ESQ., Avocat.
jan—2,3,10,17,24,31 fev—2

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage simple No. 1413 rue Columbus,

Entre les rues Villeré et N. Robertson.

Contenant trois chambres avec double habitation, sur le derrière contenant quatre chambres, loué au bas loyer de $10 par mois.

Emile John Seely, et als., vs. John Seely, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,045 — Division E — Sera vendu aux enchères publiques MARDI, 26 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un et suivant un jugement, rendu en cour ouverte le 15 décembre 1914, et signé le 24 décembre 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante savoir:

Un certain lot de terre, faisant partie du lot 69, dans l'îlet 636, borné par les rues Columbus, Laharpe et Villeré, mesurant, suivant mesure américaine, trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Columbus, par quatre-vingt quatre (84) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Comptant; dix pour cent de dépôt au moment de la vente, acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

déc—25,27 jan—3,10,17,24,26

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Minnie Lee Curran vs. James C. Kellogg, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,040 — Division D — Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 110,040, dans l'affaire intitulée Minnie Lee Curran vs. James C. Kellogg, et als, le dit jugement lu et rendu le 11 décembre 1914, et signé le 17 décembre, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur public, j'offrirai à vendre aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, JEUDI, 28 janvier 1915, la propriété décrite dans l'inventaire conduit dans cette affaire:

Un certain lot de terre avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans (anciennement ville de Carrollton, Paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans l'îlet borné par les rues Pearl, Burdette, Adams et Commerciale, désigné par le numéro 15, de l'îlet No. 55, sur un plan annexé à un acte passé devant A. Hero, Jr., un notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1882, tiré par W. H. Williams, voyer, sous date du 11 mai 1873, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Burdette, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété porte le numéro municipal 409 rue Burdette.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra assumer les impôts de 1915, les frais de l'acte de vente y compris les certificats exigés, devant F. D. Charbonnet, notaire public.

L'acheteur devra déposer 20 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à J. L. Onorato

Encanteur, 830 rue Commune.
MLLE FLORENCE LOEBER, Avocat pour le demandeur.
déc—27 jan—3,10,17,24,28

Par WALTER GOLDMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau cottage double, No. 2829 rue Perdido, près de la rue Dupré.

Succession de Mme Priscilla Jones, Veuve de Bayley Shores.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,506 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B, datée et signée 15 décembre 1914, et adressé à Walter Goldman, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 janvier 1915, la propriété foncière décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations, etc., situé dans le Premier District de la ville, dans l'îlet No. 611, borné par les rues Perdido, White, Gravier et Dupré, désigné comme lot No. 8 sur un croquis de E. Pillé, annexé à l'acte devant E. L. Weil, notaire de cette ville, le 13 mars 1903, et mesurant d'après le dit, 28 pieds, 9 pouces, 5 lignes de face sur la rue Perdido, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant, le reste à un an à huit pour cent de la date de vente; clauses habituelles de sécurité; l'acheteur devra payer les taxes de 1915 et l'acte de vente devant Emanuel L. Weil, notaire, sera aux frais de l'acheteur. L'acheteur devra déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

WALTER GOLDMAN, Encanteur, 721 Place Commerciale.
déc—17,20,27 jan—3,10,17,21

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sebastien Huber, No. 106,974, Cour Civile de District, Division A.

Vente en partage de propriété de valeur extraordinaires, de revenu considérable et de propriété à la campagne.

2229-31 Melpomène, entre Franklin et Liberté; double cottage; rentes $30 par mois; gallerie de front, 7 pièces; égoûts de chaque côté.
1313-15 Fréret, entre Erato et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front; égoûts de chaque côté.
1105-07 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; double cottage; rentes $27 par mois; gallerie de front, 4 pièces, hangar; égoûts de chaque côté.
1527-29 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore, et **2215 Terpsichore**, seront vendues ensemble; double cottage; rentes $28 par mois; 4 chambres, bain, hangar; égoûts de chaque côté; cottage simple; rentes $11 par mois; 3 chambres et gallerie.
1511-13 Sud Liberté, entre Melpomène et Terpsichore; double cottage; rentes $30 par mois; 3 chambres; égoûts de chaque côté.
1409-11 Sud Liberté, entre Melpomène et Thalie; cottage double; rentes $27 par mois; gallerie, 4 chambres, hangar; égoûts de chaque côté.
3126-28 Erato, entre Roman et Derbigny; cottage double; rentes $18 par mois; 3 chambres, hangar, etc., de chaque côté.
Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, comté de Hancock, Waveland, Miss.
Dix lots, Block No. 166, Ansley, comté de Hancock, Miss.

AUX ENCHERES

MERCREDI, 13 janvier, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, bureaux No. 326 rue Baronne, vendra aux enchères publiques à la date sus-indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour publique le 30 novembre 1914, et le jugement lu et signé en dite cour le 4 décembre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1er. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, désigné comme lot No. huit (8) dans l'îlet numéro seize (16), borné comme décrit ci-dessus, mesurant trente et un (31) pieds de face sur la rue Melpomène, par cent-vingt sept (127) pieds, neuf (9) pouces de profondeur entre des lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent; la dite propriété porte les numéros municipaux 2229 et 2231 rue Melpomène, et consiste d'un double cottage ardoisé, deux étages à l'arrière, gallerie, sept chambres et cabinet de chaque côté; rentes $15 chaque côté; eau et égoûts. Acquis de Marie J. Perrier le 24 juin 1876, acte passé devant N. J. Castell, ancien notaire, régistré C. O. livre 147, folio 512, de même 2 février 1911 régistré C. O. livre 240, folio 28.

2. Un lot de terrain, avec tous les droits, voies, bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 383, auparavant No. 14, compris entre les rues Thalie, Erato, Fréret et Locust, désigné comme lot No. deux (2), mesurant (mesure américaine) trente-deux (32) pieds de face sur la rue Fréret, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-vingt six (126) pieds, sept (7) pouces et deux (2) lignes. Acquis de Martin Schmidt, le 6 février 1886, sous acte passé devant Peter J. Kromer, notaire public, régistré dans le livre 123 des transfers de propriétés, folios 762 et 763, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240 des transfers des propriétés, folio 28. La dite propriété porte les numéros municipaux 1315 et 1317 rue Fréret et consiste en un cottage double ardoisé, contenant gallerie de devant, 4 chambres et un hangar de chaque côté, et eau et égoûts.

3. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Liberté, Howard et Thalie, désigné comme lot numéro dix-sept (17) du numéro d'îlet (17) dix-sept, lequel îlet est borné comme décrit ci-dessus d'après un plan de George T. Dunbar, ancien voyer, le 1er avril 1848, déposé au bureau d'Adolphe Mazereau, anciennement notaire de cette ville, mesurant trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de B. R. Hanrey, le 22 octobre 1887, suivant acte devant A. Doriocourt, ancien notaire, régistré dans le livre 127, folio 704, dans le régistre des transfers de propriétés, et de même le 2 février 1911 régistré dans livre 240, folio 28, du dit régistre. La dite propriété porte les numéros municipaux 1405 et 1407 rue Liberté et consiste en un double cottage ardoisé, gallerie de devant, 4 chambres et hangar de chaque côté, et eau et égoûts. Rentes $13.50 chaque côté et eau et égoûts.

4. Un certain lot, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot numéro dix-huit (18) sur un plan tiré par G. T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, et déposé pour information au bureau de A. Mazereau, anciennement notaire public, dans cette paroisse, et il est également désigné par le même numéro sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, voyer, sous date du 30 janvier 1855, et annexé pour référence à un acte passé devant André Hero, Jr., notaire dans cette ville, le 19 janvier 1888, lequel lot forme l'angle des rues Terpsichore et Liberté et conformément à un certificat d'arpentage il mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté par cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur et face sur la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, mesures américaines. Acquis de F. J. Melledy, le 29 avril 1893, acte devant John J. Ward, notaire, régistré dans C. O., livre 150, folio 310, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240, folio 28, du régistre de transfers des propriétés. La propriété est connue sous les numéros municipaux 1527 et 1529 rue Liberté et consiste d'un cottage double ardoisé, 4 chambres et bain et hangar de chaque côté, etc. Rentes $14 chaque côté, et eau et égoûts.

2215 rue Terpsichore, un cottage simple ardoisé, 3 chambres et gallerie; rentes $11.

5. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Melpomène, Howard et Terpsichore, laquelle portion de terrain mesure vingt-neuf (29) pieds, sept (7) pouces de face sur la rue Liberté, par soixante-trois (63) pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est prise de l'arrière des deux lots désignés par les numéros un et deux (1 et 2) sur un plan tiré par J. Howard, architecte, et déposé comme plan No. 132 au bureau de T. O. Stark, ancien notaire, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations et avantages y appartenant. Acquis de Thos. Kennedy, le 22 juillet 1898, d'après acte passé devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans le livre 168, folio 618, des transfers des propriétés, de même le 2 février 1911 régistré dans le livre 240, folio 28, du même régistre, comme sous 1511-1513 Sud Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, contenant 3 chambres de chaque côté; rentes $10 de chaque côté; eau et égoûts.

6. Un certain lot de terrain, situé et étant dans le faubourg Annonciation de l'ancienne municipalité, maintenant le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dix-huit de l'îlet numéro dix-sept (17) ancien, connu sous l'îlet No. 251 compris entre Melpomène, Liberté et Howard, d'après un plan de G. T. Dunbar, voyer, 1er avril 1842, et déposé à l'office de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, le dit lot mesure trente-deux (32) pieds de face sur la rue Liberté, sur cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit îlet était désigné anciennement sous le nombre d'îlet dix-neuf (19) sur un plan tiré par Joseph Pillé, surveyeur, 30 juillet 1840, déposé au bureau de A. Mazereau, ancien notaire de cette ville, ensemble avec tous les bâtiments, améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent. Acquis de Samuel Kearney, 7 décembre 1909, sous acte devant J. J. Woulfe, notaire public, régistré dans livre 179, folio 70, du régistre de transfers des propriétés et le 2 février 1911 régistré dans livre 240, folio 28. La dite propriété est connue sous les numéros municipaux 1409-1411 rue Liberté, et consiste d'un cottage double ardoisé, gallerie de face, 4 chambres et hangar de chaque côté; rentes $13.50 chaque côté et égoûts et eau.

7. Une certaine portion de terrain ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Erato, Roman, Derbigny et Thalie. La dite pièce ou portion de terrain mesure trente-trois (33) pieds, dix (10) pouces et trois (3) lignes, le tout plus ou moins, de face sur Erato et la même largeur sur le derrière, sur une profondeur de soixante-trois (63) pieds, onze (11) pouces, le tout plus ou moins, entre lignes parallèles. La dite portion de terrain est constituée de la portion de derrière des lots 11 et 12 qui originalement mesuraient 31 pieds, 11 pouces et 4 lignes sur la rue Roman sur 121 pieds, 1 pouces et 3 lignes de profondeur, le lot No. 11 formant l'encoignure de Erato et Roman. La balance du dit lot et No. 12 ont été vendus par la défunte à M. G. Gund, sous acte devant F. J. Dreyfous, notaire, le 22 janvier 1908, lequel acte est régistré dans C. O., livre 206, folio 536. Acquis de Mme S. L. Emery, sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 10 mars 1906, régistré dans C. O., livre 208, folio 506, aussi sous acte devant Geo. J. Untereiner, notaire, le 2 janvier 1906, régistré dans le livre 240, régistre du transfer des propriétés, folio 28. La dite propriété est connue sous les numéros municipaux 3126 et 3128 rue Erato, et consiste d'un double cottage ardoisé, 3 chambres et hangar de chaque côté; loyer $9.

8. Lot No. 12, Block No. 17, Waveland Terrace, dans la ville de Waveland, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

9. Lots Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 28 et 29 du Block No. 166, à Ansley, comté de Hancock, dans l'Etat de Mississipi.

CONDITIONS — Comptant; les acheteurs devront payer au-dessus du prix d'achat les taxes de la ville et de l'Etat pour l'année 1914, et l'impôt de guerre. Les actes de vente seront passés devant George W. Flynn, Esq., notaire public, aux frais des acheteurs. Dix pour cent du prix devront être déposés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
W. ALEXANDRE BAHNS,
JULES A. GRASSER,
GEO. W. FLYNN, Avocats.
déc—13,20,27 jan—3,10,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme James J. Grady — No. 110,321, Cour Civile de District, Division E. Double cottage, 2812-14 rue Melpomène, entre Clara et Willow; de même que le double cottage 2715-17 rue Félicité, entre Clara et Willow.

Les dites propriétés traversent le block et seront vendues ensemble aux enchères publiques

MERCREDI, le 3 février, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date mentionnée en vertu d'un ordre signé le 28 décembre 1915 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée et numérotée, les propriétés suivantes, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations y appartenant et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages, qui en dépendent ou seront acquis, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Willow (anciennement Martin) et Clara et route Félicité, le dit lot est désigné par le No. 4 sur un plan tiré par C. A. De Armas, voyer, daté du 15 février 1866, et déposé au bureau de William Shannon, ancien notaire, pour référence, d'après lequel dit plan le dit lot mesure trente et un (31) pieds, sept (7) pouces et trois (3) lignes en largeur sur le derrière, par cent dix sept (117) pieds, six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clara et cent dix (110) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes sur la ligne le séparant du lot No. 5.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiments et améliorations y appartenant et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions, qui en dépendent ou seront acquis, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, désigné comme lot No. vingt-cinq sur une plan de L. H. Pillé, voyer, daté du 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No. 48, et mesurant d'après le dit plan trente-deux (32) pieds de face sur la route Félicité, la même largeur sur le derrière, par une profondeur de quinze (15) pieds, cinq (5) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne du lot No. vingt-six, et quinze (15) pieds, quatre (4) pouces sur la ligne du lot vingt-quatre. Les améliorations chacune consiste en un double cottage avec 3 chambres de côté.

CONDITIONS — Un tiers ou davantage comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a une, sera représentée par les notes de l'acheteur pour un et deux ans après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente aux enchères jusqu'au payement, et garanties par hypothèques et lien de vente et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité habituelles, les loyers de la dite propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'à partir du moment du passage de l'acte de vente, qui sera devant W. W. Young, notaire public, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. L'acheteur devra assumer les taxes pour l'année 1915 et le coût des timbres de revenu.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
jan—2,3,10,17,24,31 fév—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Mme Nettie Lehmann Frank, et als., vs. Charles E. Davis — No. 110,225, Cour Civile de District, Division D.

Sans limite, sans réserve, au plus haut et dernier enchérisseur offre extraordinaire de propriété de valeur comme sous le nom du Théâtre Lyrique, ensemble avec les meubles, installations, mise en scène, chaises, etc., d'après l'inventaire consigné au dossier, situé à l'angle des rues Iberville et Bourgogne; un îlet de la rue Canal et vis-à-vis des bâtisses Kress, Maison Blanche et Audubon, sera vendu aux enchères publiques le 3 février 1915 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, bureaux No. 326 rue Baronne, vendra aux enchères publiques à la dite date, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé le 29 décembre 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et toutes les améliorations et toutes les appartenances y appartenant, située dans le Deuxième District de la ville, désignée sous la lettre A dans l'îlet No. 96, borné par les rues Customhouse, Bienville, Bourgogne et Remparts, sur un croquis et certificat d'arpentage tiré par J. A. D'Hemecourt, le 19 février 1872, annexé à un acte de vente passé devant Michel Dejean, le 6 octobre 1891, d'après lequel dit croquis le dit lot mesure en mesure américaine, quatre-vingt six pieds, un pouce et quatre lignes (86' 1" 4''') de face sur la rue Customhouse par cent-vingt sept pieds, quatre pouces (127' 4" 0''') de profondeur, façant la rue Bourgogne, formant l'angle des deux rues.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra assumer les impôts pour 1915. Acte de vente devant Antoine J. Rossi, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication. L'acheteur devra payer les impôts de revenu nécessaires.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
DUFOUR & DUFOUR, CHARLES ROSEN, ARTHUR B. LEOPOLD, CHARLES I. DENECHAUD, Avocats.
jan—2,3,10,17,24,31 fév—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de GeorgeCron — No. 110,035 de la Cour Civile de District, Division B.

JOLI SIMPLE COTTAGE, 1922 RUE CADIZ.

Entre Dryades et Sud Remparts.

Aux Enchères

MERCREDI, 27 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 24 décembre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtiments et améliorations y appartenant et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville, dans l'îlet borné par les rues St. Denis, maintenant S. Remparts, Cadiz, Dryades, et Valence, étant l'îlet No. 82, Ouest Bouligny, actuellement l'îlet 479, et désigné par le lot O (partie de l'ancien lot 6), et mesure trente trois pieds de face sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, que l'on verra plus amplement en consultant le plan de Lewis, voyer, annexé à un acte de vente de William J. Davey à Mme Marguerite Burkhardt, la veuve de John Folger, passé devant H. H. Downing, notaire public, le 2 avril 1906. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant chambres, etc., etc connu sous le numéro municipal 1922 rue Cadiz.

CONDITIONS — Comptant: l'acte de vente devra être passé devant Louis B. Alba, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de la somme d'achat au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
déc 27 jan 3,10,17,24,27

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Dastugue, Femme Décédée d'Eugène Ibos.

No. 110,182 — COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

Vente de propriétés de choix du Troisième District.

Cottage simple, 2561 rue Bruxelles, entre Law et Hope; terrain 64x110.
Deux cottages simples, angle Broad et Hope.
Trois lots sur la rue Bruxelles, entre Broad et Hope; chacun 31' 11" 3'''x110.

Aux enchères, MERCREDI, 10 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 4 janvier 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Huit certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'îlet ancien No. 30 et nouveau No. 1508, borné par les rues Law, Warsaw (actuellement Republic), Bruxelles et Hope; les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, vingt quatre, vingt cinq et vingt six d'après un plan dressé par C. Giroux, daté le 19 décembre 1849, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, et d'après lequel plan les dits lots sont décrits comme suit à savoir:

Lot un, mesure quarante quatre pieds, dix pouces et cinq lignes face à la rue Broad, par une profondeur et face à la rue Hope de quarante sept pieds, dix pouces et cinq lignes et soixante seize pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No. 2.

Lot deux, mesure quarante deux pieds, dix pouces et trois lignes face à la rue Broad, par une profondeur de soixante seize pieds, six pouces et deux lignes le divisant du lot No. un, et une profondeur sur la ligne de côté du lot No. trois de cent cinq pieds et deux pouces.

Lot trois, mesure huit pieds, deux pouces et cinq lignes face à la rue Broad, et mesure aussi vingt trois pieds, neuf pouces face à la rue Bruxelles, par une profondeur sur la ligne du lot No. 2 de cent cinq pieds, deux pouces et sur la ligne du lot No. 4, cent dix pieds de profondeur.

Lot quatre, mesure trente et un pieds, onze pouces et trois lignes face à la rue Bruxelles, par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Lot cinq, mesure trente et un pieds, onze pouces et trois lignes face à la rue Bruxelles, par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds, tous les lots ci-dessus se touchant.

Lot vingt quatre, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes.

Lot vingt cinq, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes.

Lot vingt six, mesure trente trois pieds, quatre pouces face à la rue Hope, par une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes; les trois lots ci-dessus se touchant l'un à l'autre et les dits lots et améliorations étant détaillés sur le tableau des taxes en 1881, comme lots dix, onze et douze.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'îlet borné par les rues Broad, Hope, Warsaw (actuellement Republic), Law et Bruxelles, désignés par les Nos. six et sept de l'îlet ancien No. 30, maintenant No. 1508, les dits lots mesurent chacun trente deux pieds face à la rue Bruxelles, par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles égales en mesure américaine.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le reste, s'il y en a un, à un an de crédit, au choix du ou des acheteurs, le crédit de la dite vente sera garanti par des billets du ou des acheteurs à son ordre et par lui endossé, et portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'à complet paiement et assuré par hypothèque spéciale et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue avec la clause de "non alienando" et toutes les sécurités habituelles; dix pour cent d'honoraires pour l'avocat en cas de procès; la dite propriété devant être assurée par le ou les acheteurs et la police d'assurance devant être transférée au détenteur des billets et le ou les acheteurs ayant à payer en sus du montant de son enchère tous les impôts de l'Etat sur la propriété dûs ou exigeables en l'année 1914. L'acte de vente devant Fred Deibel, notaire, au frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
W. ALEXANDER BAHNS, Avocat.
jan—10,17,24,31 fév—7,10

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage Double Nos. 3825 et 3827 rue Baronne, angle de la rue Général Taylor. et Cottage Simple. No. 1815 rue Général Taylor.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 330 rue Carondelet. JEUDI, 28 janvier, 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 11 décembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mlle Hattie Williams, No. 109,270, les propriétés suivantes, savoir:

Le cottage double d'un étage Nos 3825-3827 rue Baronne, à l'angle de la rue Général Taylor, contenant quatre chambres de chaque côté, et le cottage simple sur le derrière No. 1815 rue Général Taylor, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 460, borné par les rues Baronne, Dryades, Peniston et Général Taylor, formant l'angle des rues Baronne et Général Taylor et mesure 30 pieds de front sur la rue Baronne par une profondeur de 120 pieds façant la rue Général Taylor. Loué au taux de $33 par mois.

Conditions comptant. L'acheteur assume en-dessus du paix d'adjudication, les impôts dûs et exigés pour 1915. Dix pour cent comptant seront exigés au moment de la vente. Acte de vente devant Charles F. Fletchinger, Esq., notaire public, à la charge de l'acheteur. Le montant des loyers alloué à l'acheteur à partir du jour de la signature de l'acte de vente.

M. D. DIMITRY, et F. S. WEIS, Avocats.
déc 27—jan 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Angle d'affaires et habitation, No. 1543 rue Tchoupitoulas, au coin de la rue Orange, et habitation à deux étages, No. 511, rue Orange.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 330 rue Carondelet. JEUDI 28 janvier 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendus aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 21 décembre 1914 de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Patrick Paul Nolan, No. 110,371, les propriétés suivantes, savoir:

1—Le bâtiment en briques pour commerce et habitation No. 1543 rue Tchoupitoulas au coin de la rue Orange, contenant un magasin et 6 chambres, sur un certain lot de terre situé dans le Premier District de la ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Race et Orange, formant l'angle de Tchoupitoulas et Orange et mesurant plus ou moins 80 pieds 9 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas par 60 pieds de profondeur et face sur la rue Orange. Sujet à un bail expirant le 31 décembre 1915 au taux de $960 par an.

2—Le bâtiment de deux étages No. 511, rue Orange, contenant cinq chambres, situé dans le même district et îlet et touchant l'arrière de la propriété ci-dessus et mesurant plus ou moins 31 pieds, 4 lignes de face sur la rue Orange par 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Loué au taux de $13 par mois.

Etant la même propriété acquise par le décédent par acte devant Andrew Hero, Jr., notaire public, le 13 octobre 1883, registré dans le C. O. B. 120 fo 301.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant au choix de l'acheteur. La balance à crédit pour un an contre un billet de l'acheteur garanti par hypothèque et lien de vente, au taux de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au payement complet. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses habituelles en vogue. L'acheteur assume les impôts de la ville et de l'état pour 1915 en plus du prix d'adjudication. Dix pour cent du prix d'achat sont exigés de l'acheteur au moment de l'adjudication. L'acheteur devra payer pour les certificats qui pourraient être nécessaires à être annexés à l'acte de vente et pour l'impôt de revenu des Etats-Unis. Les loyers seront dûs à l'acheteur à partir du jour sur lequel l'acte de vente est passé. Acte de vente devant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.

H. W. ROBINSON,
DART, KERNAN & DART, Avocats.
déc 27 jan 3-10-17-24-28

Par FREEMAN & FREEMAN

Succession de Cassius H. Eiseman — No. 109,749 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Jolie résidence, 1923 rue State, entre les rues Freret et Franklin, près l'avenue St. Charles; terrain 60x169.

Aux enchères, JEUDI, 11 février 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par FREEMAN & FREEMAN, encanteurs, bureau 218 rue Baronne — En vertu d'un ordre signé le 28 décembre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la cause ci-dessus numérée et intitulée, nous vendrons aux enchères publiques, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement Bloomingdale, Paroisse de Jefferson, faisant face à la rue State, entre l'avenue St. Charles, et le marais, désignés par les Nos. cinquante et un et cinquante deux, d'après un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté du 18 mai 1877, et attaché à en marge d'un acte de partage exécuté devant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, et mesurant chaque trente pieds face à la rue State, par une profondeur s'étendant à la ligne la plus basse de Bloomingdale, et la plus haute ligne de Hurstville, la profondeur actuelle de la ligne de division des lots 51 et 52 étant de cent soixante neuf pieds, sept pouces.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant et le solde, si il y a un, payable à un et deux ans, la partie à terme de la vente sera reconnue par des billets de l'acheteur et à son ordre et endossés par lui, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'à complet paiement, et assuré par hypothèque spéciale et le lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue avec contrat de "non alienando" et toutes les clauses habituelles de sécurité, et cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès; la dite propriété devra être assurée par l'acheteur, et la police d'assurance devra être transférée au détenteur des billets. L'acheteur devra payer en sus du prix d'achat tous les impôts sur la propriété dûs et exigeables en 1915, l'acte de vente devant être passé devant Herman Michel, notaire, et tous certificats; 10 pour cent comptant seront exigés au moment de l'adjudication à

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Avocats.
Jan—10,17,24,31 fév—7,11

Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. J. Perry.

No. 102,645 — COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION —

En vertu de, et pour obeir à un ordre émis, daté et signé le 7 janvier 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division —, moi, Edward C. Carrere, encanteur dûment autorisé, dans et pour la Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, procéderai à vendre aux enchères publiques un lot de billets hypothécaires et autres, d'après l'inventaire consigné au dossier, VENDREDI, 22 janvier 1915, à dix heures et demie du matin, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de la ville.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Jan—10,17,22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Eugène S. Reems.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,902 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Carrie N. Haas et Mme Francis V. Larmann, exécutrices de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
MARTIN H. MANION, Avocat.
jan—6,10,15

Succession de Mme Mary Kruse, épouse d'Emile H. Friess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,901 — Division C — Attendu que Emile H. Friess a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Mary Kruse, épouse d'Emile H. Friess, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. A. PRAT, Avocat.
jan—6,10,15

Successions de Henry E. Ker et Emily Bouriaque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,873 — Division C — Attendu que John C. Phelan a fait application à la Cour pour être nommé et autorisé comme exécuteur testamentaire datif de la succession de feue Emily Bouriaque, décédée non-intestate, et a fait application pour lettres d'administration de la succession de Henry E. Ker, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à l'adite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
KER & FELIU, Avocats.
jan—6,10,15

Succession de Henry B. Brink.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,503 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August Brink, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. J. UNTEREINER, Avocat.
jan—6,10,15

Succession d'Abner Adams Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,807 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Price Parker, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
jan—2,7,13

Succession de Louis Cohen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,938 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis Cohen, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquels il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
jan—8,12,17

Succession d'Abraham Levsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,319 — En vertu d'un ordre de cour dans la cause ci-dessus, daté le 4 janvier 1915, moi, Léon Palter, exécuteur testamentaire de la propriété ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques au plus haut enchérisseur et au comptant, dans le bureau, 707 de la Bâtisse Tulane-Newcomb, 211 rue Camp, en cette ville, à midi précise, le 20 janvier 1915, les comptes ouverts à paiements partiels, meubles, cheval et voiture, et autres objets mobiliers, appartenant à la même succession, comme il en appert plus amplement dans le tableau d'inventaire consigné au dossier.

LEON PALTER,
J. D. DRESNER, Exécuteur Testamentaire.
DAVID SESSLER,
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Avocats.
jan—8 12,17